

LA JEUNESSE : QUELLES ATTENTES, QUELS ESPOIRS ?
--

TABLE DES MATIÈRES

AU JOUR LE JOUR

☞ <i>ETUDIER</i>	2
☞ <i>SE FORMER ET TRAVAILLER</i>	8
☞ <i>SE LOGER</i>	11
☞ <i>FAIRE DU SPORT</i>	11
☞ <i>SE CULTIVER</i>	13
☞ <i>BOUGER</i>	17
☞ <i>VIVRE ENSEMBLE</i>	21
☞ <i>FAIRE LA FÊTE</i>	22
☞ <i>AIMER</i>	25
☞ <i>ET SURTOUT S'AIMER</i>	27
<i>ET LE RESTE DU MONDE ?</i>	30

AU JOUR LE JOUR

Que tu aies 15 ou 25 ans, ta vie s'organise différemment au quotidien mais il y a toute une série de questions que tu t'es déjà posées ou que tu seras amené à te poser un jour.

☞ **ETUDIÉ**

Dans l'ordre chronologique, les premiers soucis interviennent à l'école. Mais ça brasse des domaines d'intérêt très large. Du «pourquoi je me casse la tête à étudier alors que la moitié des cours ne me serviront jamais à rien ? » au plus existentiel «qu'est-ce que je vais faire de ma vie ? ».

On n'a malheureusement pas de recettes miracles mais on y travaille. Nous aussi au jour le jour.

A quoi cela sert-il d'étudier ?

On a pu se rendre compte lors de nos contacts avec de nombreux jeunes d'horizons différents qu'ils sont sensibles à la question de l'enseignement. La plupart sont bien conscients qu'ils y jouent leur avenir.

Pour le MR, chacun a droit à une formation de qualité qui permette de développer ses aptitudes personnelles. Cet enseignement doit assurer l'égalité des chances et de perspectives d'avenir. C'est un gage du progrès social.

En pratique, nous sommes pour le retour de l'excellence dans tous les domaines. C'est-à-dire que nous voulons rendre aux jeunes le goût de l'effort personnel et le sens de la responsabilité.

Il ne s'agit pas de créer une société élitiste mais de donner à chacun l'envie et les moyens de s'épanouir et de devenir le meilleur dans son domaine quel que soit son choix de formation.

Contrairement à une idée de plus en plus véhiculée dans notre société, les jeunes ne sont pas plus fainéants ou idiots de nos jours. Quand on voit la vitesse à laquelle ils s'approprient les nouvelles technologies, l'Euro et autres enjeux de la mondialisation, il est clair que nos jeunes ont l'esprit vif. Leur motivation est fonction de l'enseignement qu'on leur donne.

Il faut adapter les méthodes pédagogiques aux réalités auxquelles sont confrontés les jeunes d'aujourd'hui. L'école doit donc encourager la créativité, développer l'esprit d'initiative et d'entreprendre ainsi que préparer les jeunes à devenir des membres à la fois efficaces et critiques de notre société.

Notre objectif est de donner à chaque jeune les cartes pour réussir. Après c'est à eux, à vous de jouer... Le jeune est, en effet, le principal acteur de sa formation. Sa réussite passe avant tout par son effort personnel et la prise en main de ses études.

Pourquoi ai-je parfois l'impression de ne pas être traité comme les autres?

Pour nous, la réappropriation du principe d'excellence par l'école ne peut s'envisager sans le respect du principe d'égalité des chances.

Quelle que soit son histoire personnelle, chaque jeune doit pouvoir partir dans la vie avec les mêmes bases.

Le jeune souffrant d'un handicap doit également pouvoir trouver sa place. L'enseignement spécialisé se définit par une relation pédagogique forte entre les enseignants et les élèves. Le MR reconnaît la spécificité de cette relation. Un décret fondamental sur l'enseignement spécialisé a été adopté par le Gouvernement et lui offre les bases d'une organisation optimale. Par ailleurs, le MR soutient les expériences d'intégration menées durant cette législature mais souligne le côté délicat du processus et préconise une approche ciblée et individualisée du problème.

Nous sommes opposés à toute limitation d'accès aux études supérieures. Aucun étudiant ne peut, par exemple, se voir refuser la possibilité de poursuivre ses études pour des raisons financières, et l'étudiant, une fois à l'université, doit pouvoir concevoir celle-ci comme un lieu de vie en participant à son processus de gestion.

Ainsi l'accès à une bourse d'études a été simplifié: les élèves du secondaire qui n'ont jamais redoublé pourront désormais introduire leur demande pour un cycle de deux ans plutôt que chaque année. De plus, la nouvelle procédure permet aux boursiers de percevoir plus rapidement dans l'année académique la première tranche de leur allocation. Mais des efforts restent à fournir dans ce domaine. En effet, la rentrée académique se révèle financièrement très lourde, dès lors que les allocations d'études n'ont pas encore été versées.

Pourquoi y a-t-il alors encore des différences entre certains jeunes ?

Parce qu'un jeune n'est pas l'autre. Mais il faut apprendre à connaître et à vivre dans le respect de nos différences.

Le respect est, en effet, à la base de toute relation. Tant dans sa famille que lors de tout contact avec l'extérieur, le jeune doit apprendre à respecter l'autre. La tolérance fait partie des valeurs fondamentales qui doivent être inculquées non seulement au sein de la famille mais aussi à l'école.

Par ailleurs, il est inadmissible qu'un jeune souffre de ce qu'il est ou représente dans le milieu scolaire. Mais la tolérance doit, pour devenir réalité, passer par le dialogue, le contact, voire la confrontation d'idées entre professeurs et élèves. C'est pourquoi le MR propose l'instauration d'un cours de philosophie et d'histoire des religions obligatoire en 5^{ème} et 6^{ème}.

Quels sont mes droits à l'école ?

On a beaucoup développé ces dernières années le droit des jeunes. Et il est indéniable que ceux-ci en ont et nous nous devons de les faire respecter. Nous n'allons pas revenir là-dessus car les jeunes ne les connaissent que trop bien.

Par contre, nous voulons rappeler qu'ils ont également des devoirs et des responsabilités envers la société à commencer par leur établissement scolaire.

Le principe de l'école de la réussite s'est peu à peu transformé en une école du « tout est dû ». Les professeurs sont au service des élèves et ceux-ci ont l'impression qu'ils ne doivent étudier que s'ils en ont envie. Du coup l'autorité des maîtres s'est estompée et le sens même de l'école s'est dissipé.

Les élèves ont plus de droits que leurs professeurs ou éducateurs avec pour conséquence un certain sentiment d'impunité à leur égard. De plus en plus d'enseignants ont peur de leurs élèves, les parents ont peur pour leurs enfants et les jeunes eux-mêmes commencent à craindre l'école et leurs camarades.

Car ce sentiment d'impunité des jeunes se traduit parfois par des comportements violents tant à l'égard des professeurs que des autres élèves. Or la violence n'est jamais légitime et nous ne pouvons pas accepter sa présence surtout dans et autour d'un établissement scolaire.

Pour remédier à cette situation, il faut rendre à l'école et au professeur le rôle central dans le système éducatif et non plus tout centrer sur le jeune. Le professeur ne pourra transmettre son savoir et ses connaissances que dans une relation de respect et d'écoute mutuels.

Pour le MR, le parcours scolaire doit développer les notions de respect, de tolérance et de devoir envers la société afin de former les jeunes à une citoyenneté libre, entière et responsable. Cela en intégrant travail et discipline dans tous les projets éducatifs, en leur rendant leur vocation de valeur instrumentale. Ces deux principes sont, en effet, à la base de notre démocratie. La discipline forme à une citoyenneté responsable et l'apprentissage du travail et de l'effort permet l'intégration dans la société.

Pourquoi dois-je passer des examens tous les ans ?

Parce que l'évaluation régulière de l'élève permet de détecter ses lacunes plus tôt et d'y remédier plus rapidement. Cela permet aussi, une réorientation correspondant plus aux aptitudes et aspirations du jeune. Mais cela ne doit en aucun cas être source d'humiliation ou de rabaissement pour l'étudiant.

L'école doit certes offrir la meilleure formation à tous. Mais sans négliger le développement des meilleurs, il faut veiller à aider ceux qui connaissent des problèmes afin qu'ils atteignent aussi leur degré d'excellence.

Il n'y a pas de honte à éprouver des difficultés à un moment ou un autre de son parcours scolaire. Mais nous sommes persuadés qu'on ne diminue pas le taux d'échec en supprimant administrativement la possibilité d'échouer en cours de cursus c'est-à-dire les contrôles et examens. Au contraire, la réussite passe par l'épreuve et non par la facilité.

Il est vrai que le jeune doit aussi y mettre du sien, surtout à l'heure où la société devient de plus en plus exigeante à son égard.

Pourquoi y a-t-il des différences entre écoles si l'on est censé être tous égaux au départ ?

Les niveaux des écoles peuvent sembler différents d'un établissement à l'autre. Les jeunes ne sont alors pas sur un pied d'égalité au seuil de la vie professionnelle ou des études supérieures. Et cela est inadmissible en terme d'égalité des chances.

C'est pourquoi nous proposons l'instauration d'une épreuve commune à tous les élèves à la fin des études secondaires. Il s'agit d'une évaluation préparée hors de l'école c'est-à-dire que les questions sont les mêmes pour tous les élèves d'une même filière. Elle devrait permettre à chaque étudiant de se situer et de préciser le niveau atteint dans les différentes matières indépendamment de son établissement d'origine.

Est-ce une tare de ne pas faire d'études supérieures ?

Absolument pas ! Au MR nous sommes convaincus que l'on aura toujours besoin d'ingénieurs fiables pour construire des ouvrages d'art qui tiennent la route, d'infirmières dévouées pour soigner les malades, de cordonniers habiles pour être bien chaussés, d'électriciens compétents pour y voir clair, etc. !

C'est pour éviter ce sentiment que nous voulons une revalorisation des filières techniques et professionnelles. Celles-ci doivent former dans chaque domaine de spécialisation des professionnels qualifiés.

Pour cela, il faut œuvrer à restaurer son image auprès du public et lui donner les moyens d'offrir un enseignement de qualité et motivant pour les jeunes qui s'inscrivent dans cette voie. L'opération « Vitrine des métiers » qu'on apprend à l'école a été organisée en 2000 et 2002 afin de médiatiser les compétences que maîtrisent les jeunes inscrits dans les filières techniques et professionnelles, de leur donner la légitime fierté du choix qu'ils ont fait et d'inciter des vocations vers les métiers « manuels ».

L'enseignement secondaire doit, quant à lui, donner les outils nécessaires à l'élève pour accéder à l'enseignement supérieur et y compléter sa formation.

Enfin, l'enseignement supérieur et universitaire doit permettre au jeune de trouver sa place sur le marché de l'emploi.

Comment faire le bon choix ?

Très tôt, le jeune et/ou ses parents sont amenés à faire des choix. Quel type d'enseignement en maternel, primaire, secondaire, quelles options en secondaire et/ ou quelle formation pour la vie professionnelle ?

Beaucoup se sentent perdus face à ces choix qui les engagent à court ou à plus long terme. Il existe pourtant des infrastructures qui permettent d'aider et orienter le jeune dans ses démarches.

Pour faire son choix, il est indispensable que le jeune bénéficie d'un dialogue ainsi que de toute l'information nécessaire sur le contenu et les débouchés des études qu'il souhaite entreprendre. Toutes les formations doivent contribuer à l'épanouissement du jeune, chacune des filières devant être exploitées.

L'orientation des élèves vers les différentes filières de l'Enseignement secondaire et vers l'Enseignement supérieur doit rester une des missions prioritaires de l'enseignement : les Centres Psycho-médico-sociaux (PMS) ont mis en route un logiciel particulièrement performant permettant d'orienter les jeunes des deux dernières années vers les carrières correspondant à leurs aptitudes et ambitions.

Le S.I.E.P. (Service d'Information sur les Etudes et les Professions) offre également aux jeunes une mise en concordance de leurs compétences et aspirations et des métiers correspondants permettant un choix plus aisé des études à entreprendre. Les centres PMS et le SIEP se rencontrent pour affiner leurs programmes et aider plus de jeunes dans le choix difficile d'une orientation professionnelle.

Mais malgré les nombreux efforts faits en la matière par les différents acteurs, leurs services sont encore insuffisants. Beaucoup de jeunes se plaignent de leur inefficacité. Cela peut s'expliquer par un manque de personnel, de visibilité ou encore des horaires inadaptés, etc. Il faut donc trouver un moyen d'optimiser leur intervention.

Avant toute chose, nous demandons une simplification des structures. A l'heure de la simplification administrative, offrons une interface unique, accessible et visible. Peu importe le nombre d'intervenants, le jeune doit avoir l'impression de ne s'adresser qu'à une seule et même organisation.

Cette vitrine qui regrouperait tous les acteurs de l'orientation scolaire formerait des conseillers d'orientation de terrain.

Et c'est l'information qui doit aller vers les jeunes plutôt que d'attendre ceux-ci ; c'est-à-dire que le conseiller assurerait des permanences dans les écoles en fonction des besoins (nombre d'élèves, de demandes, etc.), selon un horaire adéquat et dans un esprit de continuité.

Chaque établissement devrait mettre à disposition de ce conseiller un local sympathique, accueillant et si possible visible (en tous cas pas au dernier étage ou au sous-sol à côté des archives).

Que faire pour les jeunes en décrochage scolaire total ?

Cela fait longtemps qu'au MR, on veut créer des centres de rescolarisation pour élèves violents ou en décrochage scolaire. Ce projet vise à ce que le politique prenne enfin ses responsabilités face à des jeunes qui ne fréquentent parfois plus aucune école et dont la formation n'est, par conséquent, plus assurée par personne. Il ne s'agit pas de se débarrasser des élèves à problèmes mais au contraire d'enfin leur offrir une écoute, une orientation, un petit coup de pouce afin que eux aussi trouvent leur place.

Après de nombreux débats, quatre centres-relais ouvriront enfin à la rentrée 2004. Ces structures accueilleront des jeunes exclus de leur école et qui peinent à en trouver une nouvelle.

Propositions concrètes en matière d'enseignement

- Mobiliser les ambitions ;

Trop de jeunes ont tendance à essayer de contourner la difficulté. Or les devoirs, travaux, tests et examens sont nécessaires. Ils permettent d'évaluer l'élève. Mais trop de jeunes ont aussi pris le pli de se faufiler dans la classe supérieure par la petite porte. Ils se perdent en calcul juste pour s'assurer de passer...parfois au ras des pâquerettes. Cette situation est inadmissible. Il faut redonner aux jeunes l'envie d'être le meilleur et de se battre, leur rendre le goût de l'effort et du dépassement de soi.

- Instaurer une épreuve commune en fin de cursus scolaire ;

L'instauration d'un Certificat d'aptitudes complémentaires devrait permettre à chaque étudiant de se situer par rapport à un objectif commun à tous les élèves par l'organisation d'une épreuve externe qui sanctionnerait la fin des études fondamentales et des études secondaires.

- Allez plus loin dans la tolérance ;

Le MR a déposé une proposition de décret visant à introduire un cours de philosophie et d'histoire culturelle des religions dans le programme du troisième degré de l'enseignement secondaire. La meilleure manière de permettre à tout un chacun de se forger les outils nécessaires pour évoluer dans le monde complexe et multiculturel qui est le nôtre est l'instauration d'un cours commun dans ces matières, à côté des cours de philosophie et de morale existants.

- Rendre la fierté aux étudiants du technique et professionnel ;

Non il ne s'agit pas d'études de seconde zone ! Il faut redorer l'image des écoles techniques et professionnelles en modernisant tant les mentalités que les équipements. De même qu'il convient de redonner confiance en eux aux étudiants de ces filières. L'intelligence de la main est une intelligence à part entière qui mérite respect et considération. La création de la « Vitrine des métiers » a déjà permis de médiatiser la compétence des élèves du technique et professionnel. Nous voulons continuer dans cette voie.

- Lutter contre la violence à l'école ;

En restaurant l'autorité du professeur et en fixant dès le début de l'année les exigences et la discipline afférentes à chaque matière.

- Orienter efficacement ;

Peu importe le nombre d'acteurs dans le domaine de l'orientation, il faut une structure unique, simplifiée, accueillante et de proximité. Avec des conseillers d'orientation disponibles et qui transmettent l'information de manière efficace. En assurant des permanences dans les écoles en fonction des besoins (nombre d'élèves, de demandes, etc.), selon un horaire adéquat et dans un esprit de continuité.

- Développer des synergies avec le monde du travail et de l'entreprise.

La Communauté française Wallonie-Bruxelles s'inscrit **d'ores et déjà** dans la politique voulue par le Gouvernement fédéral en matière d'emploi. Durant cette législature, la Communauté française Wallonie-Bruxelles a entrepris des réformes visant à revaloriser les filières d'enseignement et de formation destinées à donner accès immédiatement à un emploi. Il faut continuer dans cette voie.

- Améliorer le traitement administratif des dossiers de bourses d'études.

Il faut pouvoir généraliser l'octroi d'une première tranche d'allocations dès la rentrée académique afin de couvrir les premiers frais.

☞ *SE FORMER ET TRAVAILLER*

Pourquoi ne pas associer les futurs employeurs à l'apprentissage ?

Il existe une Commission Communautaire des Professions et des Qualifications (CCPQ) qui est chargée de faire le lien entre le monde du travail et l'école. Durant cette législature, tous les programmes ont été revus par la CCPQ afin d'adapter au mieux l'offre d'enseignement et les exigences du monde du travail, des responsables d'entreprise déterminant le niveau à atteindre au sortir des études pour être embauché, et des enseignants établissant le profil de formation pour répondre aux besoins du marché de l'emploi.

Des entreprises accueillent en stage de formation des enseignants et des élèves qui apprennent ainsi le travail sur le terrain avec du matériel qu'ils n'ont pas toujours facilement à disposition dans leur école. Et l'image de l'enseignement technique et professionnel s'en trouve revalorisée.

Un projet-pilote appelé J.E.E.P. a aussi pour objectif de faciliter la transition entre le monde scolaire et l'accès à l'emploi. Les jeunes de dernière année de l'enseignement général, technique ou professionnel reçoivent une formation, organisée et dispensée par les Missions locales pour l'Emploi. L'objectif est de les préparer via une information concrète et des ateliers de simulation à la confrontation au marché de l'emploi. Ce modèle de formation mériterait d'être étendu.

En Région Wallonne, il existe un projet d'accès des élèves aux centres de compétences en coopération avec la Région. Les centres de compétences sont des plates-formes techniques dotées d'équipements modernes qui proposent tout un panel de formation en phase avec les besoins du marché de l'emploi. Ils sont ouverts aux professeurs avec leurs étudiants. Il faudrait élargir cette possibilité au plus grand nombre d'élèves et à Bruxelles.

Pour les études supérieures, le processus de Bologne insiste aussi dans ce sens sur la qualité de l'Enseignement dispensé. Au MR nous pensons que l'enseignement supérieur doit répondre aux besoins du marché de l'emploi. Il faut créer des synergies avec les employeurs potentiels afin de définir leurs attentes en matière de formation pour que l'offre soit en adéquation avec la demande.

Qu'est-ce qui est concrètement fait pour l'emploi des jeunes ?

La Belgique figure parmi les pays de l'Union européenne ayant un des taux les plus élevés en matière de chômage des 15-24 ans.

Les jeunes sont souvent laissés pour compte sur le marché de l'emploi, non seulement pour des raisons de conjoncture économique mais également à cause de leur manque d'expérience et de formation.

Pour que les jeunes puissent trouver leur place sur le marché de l'emploi, il est indispensable d'agir sur plusieurs tableaux. D'une part, sur la politique d'offre d'emploi via la réduction des charges salariales et, d'autre part, sur la demande d'emploi qui doit être mieux adaptée aux besoins de l'entreprise.

En effet, il est de notoriété publique que les employeurs recherchent du personnel qualifié qui leur coûte le moins cher possible. Afin de promouvoir l'emploi salarié des jeunes, il convient donc d'agir sur ces deux axes.

Le Gouvernement fédéral a déjà pris des mesures (notamment les emplois dits Rosetta) qui devraient être encore améliorées même si récemment, des réductions de charges ciblées sur le public jeune ont été octroyées.

Certains jeunes s'orientent aussi vers le secteur de la fonction publique ou celui du non marchand. Il conviendrait d'y accorder une attention particulière, car il existe un réel marché porteur de création d'emploi dans les secteurs de la fonction publique, mais surtout, dans celui du non marchand tels que les services aux personnes malades, âgées, etc.

Il existe un potentiel important de création d'emploi dans ces secteurs qui sont traditionnellement occupés par des travailleurs non déclarés, ou par des membres de sa propre famille.

Il faut donc développer l'emploi dans ce secteur tout en facilitant l'accès à l'information sur les offres d'emploi disponibles. A ce niveau, le MR a beaucoup agité en vue de la simplification administrative, du soutien envers les employeurs privés, publics, communaux et associatifs ainsi qu'en matière de sécurité de l'emploi, etc.

Où obtenir l'information nécessaire sur toutes les démarches à faire quand on débarque sur le marché de l'emploi ?

Il convient d'agir sur les jeunes qui cherchent pour les orienter au mieux sur le marché de l'emploi.

A Bruxelles comme en Wallonie, il existe des maisons de l'emploi qui sont des services décentralisés respectivement de l'ORBEM et du FOREM. Elles permettent une aide plus personnalisée, plus humaine, à la recherche d'emploi.

Et en faveur des jeunes qui veulent devenir indépendant ?

Même si ce n'est pas la voie traditionnelle, de nombreux jeunes désirent créer leur propre entreprise et ce principalement pour les trois raisons suivantes : être son propre patron, bien

gagner sa vie et relever un défi. Ces trois motivations principales sont très éloignées de la caricature du jeune désœuvré qui n'a aucune ambition.

Le secteur des indépendants et des PME constitue un secteur clé de notre économie puisqu'il fournit 56% de l'emploi global.

Encourager l'esprit d'entreprise c'est donc aider les jeunes à créer leur premier emploi.

Or, il est triste de constater qu'il n'existe qu'une faible proportion de ces jeunes créateurs potentiels qui réalisent leurs rêves car la prise de risque, le manque de capital, la paperasserie administrative, le statut social et la conjoncture morose leur posent des obstacles infranchissables.

Afin d'armer au mieux ces candidats entrepreneurs en Région wallonne, l'ancien Ministre wallon, Serge KUBLA, avait mis sur pied une vaste campagne d'information et d'aide orientée vers les jeunes et l'accès à la carrière de chef d'entreprise.

Propositions concrètes en matière de formation et d'emploi :

- Ouvrir les centres de compétences au plus grand nombre ;

Les Centres de compétence créés en Région wallonne représentent un nouveau concept dans le domaine de la formation. Il s'agit de pôle de connaissance et de savoir-faire. Ils doivent être systématiquement accessibles aux professeurs avec leur classe qu'il convient d'encourager leur création en Wallonie et à Bruxelles et couvrir le plus large territoire possible pour que chaque école en ait un à proximité.

- Créer de l'emploi ;

Si on relance l'économie, des emplois devraient se créer naturellement. Pour le MR, cela passe notamment par la stimulation du goût d'entreprendre. La Région wallonne a mis sur pied des campagnes et produits spécifiques, destinés aux jeunes, leur expliquant et les accompagnant dans les différentes étapes de la création d'une entreprise.

Mais il faut aussi œuvrer à dynamiser le développement des entreprises existantes. Si nous avons de nombreux et performants centres de recherche, il convient, à présent, d'encourager l'innovation.

- Adapter la fiscalité ;

Tant pour inciter à l'engagement des jeunes dans les entreprises dès la sortie de leurs études que pour encourager les jeunes indépendants. En réduisant les impôts les premières années d'existence pour ceux-ci, par exemple.

☞ **SE LOGER**

Les jeunes commencent à s'intéresser à la problématique du logement lorsqu'il quitte le nid. Cela peut déjà être le cas quand ils entament des études supérieures. Si les parents sont souvent là pour subvenir aux besoins du kotteur, il arrive aussi que, vu la charge financière que cela représente, le jeune doive assumer, en tout ou en partie, seul ces frais.

Cela ne doit pas être un obstacle pour la poursuite de ses études. Et même dans l'hypothèse où la location du kot a pu être prise en charge, cela constitue bien souvent un frein à la mobilité des étudiants.

En effet, l'étudiant susceptible d'effectuer un séjour d'études à l'étranger se trouve face à la difficulté de payer deux loyers en même temps : le loyer de son kot en Belgique, qui court pour l'année académique entière, et le loyer du logement dans le pays d'accueil pendant la durée du séjour.

En outre, les étudiants sont souvent mal informés des possibilités de logement à l'étranger. Il faudrait encourager, au niveau européen, la mise sur pied d'un réseau d'échange d'informations et de bonne pratique.

Propositions concrètes :

- Intervenir dans le prix du loyer ;

C'est-à-dire accorder aux étudiants en séjour d'études à l'étranger une meilleure prise en charge de leurs frais, notamment en ce qui concerne le logement. Cette prise en charge pourrait consister en une intervention spéciale dans le coût du loyer pour les étudiants ayant deux loyers à charge pendant la durée de leur séjour.

- Créer une banque de données des logements disponibles pour les étudiants Erasmus, etc. ;

Cela se ferait en étroite collaboration avec les institutions d'enseignement supérieur des Etats membres, avec la possibilité de régler par Internet et depuis le pays d'origine les différentes formalités liées au logement dans le pays d'accueil. Enfin, cette banque de données pourrait induire une politique d'échange de logements universitaires, lorsque les périodes de séjour concordent, entre étudiants partis à l'étranger et étudiants accueillis en Belgique. Ce qui permettrait de régler, pour une grande partie, le problème du « double-loyer ».

☞ **FAIRE DU SPORT**

Beaucoup de jeunes pratiquent régulièrement un sport en dehors de l'école. C'est bien car on ne répètera jamais assez les bienfaits du sport qui est un vecteur puissant de l'épanouissement physique et mental.

Il demeure cependant trop souvent un parent pauvre dans notre pays. Des initiatives existent pourtant. Et le MR se réjouit même des résultats engrangés par bons nombres de sportifs belges notamment au niveau international. Mais il apparaît que ce domaine manque souvent de moyens ou que ceux mis en œuvre ne sont pas exploités de manière réellement efficiente.

Par exemple, le sport à l'école n'emballa pas grand monde et il arrive même que les jeunes pratiquant régulièrement une activité en dehors des cours y traînent les pieds.

Pourquoi faire du sport à l'école ?

L'école étant le premier lieu de rencontre des jeunes avec le sport, la pratique doit y faire l'objet d'une attention particulière dès le plus jeune âge. Il convient d'y consacrer une plage horaire adéquate. Coincé entre les cours de Math et d'Anglais, l'heure de la gymnastique ne séduit personne.

Cavaler pour être à l'heure au cours suivant, tout transpirant, sans avoir eu le temps de souffler et se retrouver avec une interrogation surprise... Il y a de quoi développer des maladies imaginaires pour y échapper le coup suivant !

Par ailleurs la promotion du sport peut également être envisagée en dehors des heures de cours et lors des congés scolaires via l'organisation de stages par exemple.

Il conviendrait de promouvoir la pratique du sport lors des études supérieures. Ne dit-on pas un esprit sain dans un corps sain ? Quand on voit les campus américains, tout y est fait pour encourager la pratique d'un sport.

Comment concilier les entraînements et les compétitions avec la vie scolaire ?

Si tous ne visent pas la compétition à haut niveau, il est important d'optimiser les systèmes permettant aux jeunes sportifs qui le souhaitent d'épanouir leurs talents tout en suivant un cursus scolaire et universitaire de qualité.

Au MR, nous pensons que soutenir les espoirs sportifs est un investissement payant à plus d'un titre pour notre pays. En effet, le sport de haut niveau, que ce soit par le biais de manifestations ou d'éliges sportives, participe d'une manière importante à l'image d'une Région qui gagne.

De plus, les sportifs de haut niveau véhiculent une image positive susceptible d'attirer les jeunes et de leur servir d'exemple à suivre. Combien d'entre nous n'ont pas rêvé à la carrière d'un Willemots au foot ou d'une Justine au tennis ?

C'est le Gouvernement de la Communauté française qui est chargé de reconnaître les sportifs de haut niveau dans le contexte des sports d'équipe et individuels, ainsi que des espoirs. L'objectif de cette reconnaissance est de permettre aux élèves de bénéficier de mesures adéquates pour poursuivre leurs études dans de bonnes conditions.

Je n'ai pas de salle de sport près de chez moi alors comment faire du sport ?

Il n'est pas toujours facile de se déplacer en dehors des heures de cours. Il faut donc des structures de proximité. Il existe parfois à côté de chez toi des initiatives locales d'activités sportives de quartier.

Un avant projet de décret a été adopté afin d'organiser des aides publiques au profit de la promotion des activités sportives dans les quartiers. Le programme «sport de rue » permet aux communes wallonnes de se voir octroyer une subvention de la Région pour certains investissements en matière d'infrastructures sportives destinées à encourager et accueillir la pratique sportive.

Ces aides sont principalement destinées aux quartiers défavorisés. Nous proposons dès lors d'encourager, en règle générale, la création de synergies entre les écoles et les centres sportifs. Ainsi les établissements scolaires et les clubs de sport pourraient s'entendre afin que les premiers mettent leurs locaux à disposition des seconds en soirée et le week-end pour que les jeunes disposent ainsi de services de proximité.

☞ SE CULTIVER

Les jeunes peuvent aussi s'adonner à des activités culturelles. D'abord comme consommateurs de culture

La culture, c'est quoi ?

Ça peut être la musique. Et là il y en a pour tous les goûts : Rock, Pop, Hardcore, musiques électroniques, etc. Tous les modes d'expression musicale doivent trouver les moyens de s'épanouir. En plus, la Belgique produit de plus en plus d'artistes de qualité et il faut promouvoir ces talents.

C'est aussi le cinéma. Les films européens et donc belges sont en pleine expansion et apportent la preuve qu'une alternative de qualité existe.

Il y a un public pour chaque production culturelle mais il faut décloisonner les genres. Par exemple, il n'y a rien de ringard à aller au théâtre. Il faut casser cette image. De nos jours, on trouve de tout, jeunes auteurs, humoristes, Ligue d'impro, etc.

L'accès à la culture passe par une initiation aux arts dès le plus jeune âge. Mais si certains y sont sensibilisés dans leur cadre familial, d'autres n'ont pas cette chance. L'école peut alors clairement être le point de départ vers la culture.

Le Mouvement Réformateur a initié des actions en ce sens lorsqu'il participait au Gouvernement de la Communauté française.

Ainsi, l'opération « Ecole en scène » a permis depuis 2001 la rencontre d'artistes, de professeurs et de plus de 5.000 élèves.

Le premier pas vers la culture est aussi certainement le livre, qui reste encore aujourd'hui son meilleur outil. L'action «De vive voix» dans les écoles a pour objectif de transmettre aux jeunes la passion de la lecture et de susciter le plaisir de lire. Signalons encore la tenue de l'opération «Ouvrir mon quotidien». Ces initiatives doivent être poursuivies et développées.

Mais pour attirer les jeunes, les bibliothèques publiques ont également un rôle important à jouer. Il faut veiller à revaloriser leur rôle et à leur donner les moyens de fournir un service adapté et satisfaisant pour chacun.

En matière d'égalité, il est aussi inadmissible qu'un malvoyant se voit refuser l'entrée d'une exposition à cause de son chien. Les organisateurs de manifestations culturelles doivent pouvoir accueillir les personnes souffrant d'un handicap.

Pourquoi l'entrée des musées, les places de théâtres, de concerts, etc. est-elle si chère ?

C'est clair qu'il faudrait permettre l'accès aux jeunes à un prix réduit.

Mais bon, ce n'est pas toujours facile pour les organisations culturelles de casser les prix alors un petit effort du côté du jeune s'impose aussi. Quand on voit le budget consacré par certains à d'autres activités, le prix d'une exposition ou d'une pièce de théâtre devient tout relatif !

Néanmoins nous prônons des tarifs préférentiels pour les jeunes. Pas le «tout gratuit» mais de vraies réductions pour tous les jeunes. Et pas uniquement sur présentation d'une carte d'étudiant. Mais comme il est difficile de définir des critères pour cibler un certain public, nous proposons la création d'un «Pass jeune» qui permettrait aux jeunes wallons et Bruxellois de profiter de certains avantages avec pour seule condition : avoir moins de 26 ans !

Et oui, que le jeune travaille, qu'il soit étudiant, au chômage ou encore parent d'un enfant, ça n'a pas d'importance ! C'est l'âge qui fait la différence ou plutôt justement qui met les jeunes sur un pied d'égalité.

Comment favoriser l'accès aux nouvelles technologies ?

Internet est devenu le média d'information et de communication par excellence. Il faut donc veiller à favoriser son accès au plus grand nombre. Cela passe par la multiplication des centres multimédia destinés aux jeunes dans les écoles, bibliothèques et autres structures.

Mais sur Internet, le jeune se trouve confronté à une série d'informations qu'il doit apprendre à décrypter seul. Il convient de lui donner le plus tôt possible les moyens de gérer le flux d'informations et d'images dont il dispose.

Pourquoi la télé n'est-elle pas considérée comme média culturel ?

S'il existe des programmes à la limite de la débilite, la télé peut néanmoins représenter un vecteur culturel important. Elle représente également une source importante de divertissement dans notre société actuelle.

L'information diffusée doit l'être de manière claire et pertinente. Les images violentes ou choquantes ne doivent trouver leur place que si elles répondent à des nécessités impérieuses d'information.

La violence au JT comme dans les films doit donc être contrôlée. Il faut trouver les moyens pour protéger les plus faibles face à la violence à l'écran ou encore aux dérives de la télé-réalité de manière efficace et intelligente. Il convient également de responsabiliser les jeunes par rapport aux programmes télé qu'ils sont susceptibles de regarder.

Par ailleurs, ils sont demandeurs d'une meilleure information sur la culture via la télé par l'intermédiaire de programmes plus orientés vers les jeunes ou du moins plus attrayants.

Qu'est-ce qui est prévu pour encourager les jeunes artistes ?

L'excellence peut aussi se manifester via la création artistique. Malheureusement, les jeunes artistes souffrent souvent d'un manque de moyens pour exprimer leur talent. Il conviendrait de développer et favoriser une politique d'accueil dans les Centres culturels, maisons de jeunes, etc. Ces structures pourraient mettre à disposition des locaux mais aussi les outils nécessaires à la production et à la diffusion des artistes en herbe.

En outre, les établissements scolaires pourraient ici aussi mettre leurs locaux à disposition d'ASBL ou autres organisations culturelles pour des cours ou activités artistiques (dessin, théâtre, etc.).

Propositions concrètes sport et culture :

- Donner les moyens de faire du sport ;

Prévoir un horaire et des infrastructures adéquates pour pratiquer le sport à l'école comme à l'université. Cela passe notamment par la possibilité d'accéder aux salles et terrains existants dans des horaires élargis.

Il en existe, en effet, un grand nombre d'infrastructures dans les bâtiments scolaires. Malheureusement, trop souvent ces structures ne sont pas accessibles aux clubs locaux pour des raisons d'horaire ou de sécurité. Il faut donc veiller à offrir un meilleur accès aux infrastructures scolaires ou appartenant au secteur public à tous en dehors des heures de cours. Le MR propose la création de synergies, de partenariats entre les différents niveaux de pouvoir et les pouvoirs organisateurs des établissements scolaires en vue d'améliorer l'accessibilité de leurs locaux après les cours, en soirée et le week-end.

- Un esprit sain dans un corps sain ;

Depuis cinq ans, la filière des sports-études se développe, permettant aux espoirs de pratiquer leur sport de manière intensive sans se fermer les portes de l'enseignement supérieur. Mais les possibilités offertes demeurent encore mal connues et sous-utilisées. Une information accrue doit être dispensée dans ce domaine. Il conviendrait à présent d'examiner également les moyens pour améliorer les conditions dans lesquelles certains sportifs concilient des études supérieures avec un entraînement intensif.

➤ Chèque sport et culture ;

Des chèques d'un montant de 300 € par famille et par an : voilà ce que nous proposons au MR pour faciliter l'accès au sport et à la culture. Les parents qui travaillent pourraient recevoir de leurs employeurs des chèques donnant accès à moindre coût aux activités sportives et culturelles. Cela fonctionnerait comme des chèques-repas que toute la famille peut utiliser. Par ailleurs, d'autres politiques doivent être menées à l'égard des enfants de demandeurs d'emploi.

➤ Où, quand, quoi, comment ? ;

Pour attirer les jeunes vers le sport, la culture et autres activités de loisirs, il est important d'informer sur les spectacles, expositions, pièces de théâtre, etc. Nous proposons la création d'un guichet d'information de proximité, genre « info point », si possible dans chaque commune.

Ce guichet aura pour but de réunir et de distiller toute l'information en matière d'activités culturelles, sportives, et autres, les services offerts, les horaires, les prix, ... et sinon où il faut s'adresser pour une information plus précise.

Ce guichet doit être adapté aux jeunes, ce qui signifie qu'il doit pouvoir les accueillir en dehors de leurs heures d'écoles et les week-ends selon un horaire adéquat avec un personnel qualifié. Il pourrait à terme offrir des services d'information et d'aides pour les jeunes qui débarquent sur le marché de l'emploi ou lors des vacances scolaires dans le cadre de la recherche d'un job étudiant. Il faut aussi prévoir la mise en ligne de ces informations afin que le jeune puisse les consulter de n'importe où via un ordinateur.

➤ La culture à l'école ;

Familiariser dès le plus jeune âge le futur public en développant des synergies entre le monde de la culture et le monde de l'enseignement et en renforçant celles qui existent déjà. Il faut, par exemple, amener les élèves sur les lieux où l'art se crée afin de leur permettre notamment d'assister au travail de répétition et de préparation de spectacles ainsi que le permet l'action «Ecole en scène ». L'école ne doit, néanmoins, pas se substituer aux parents. L'institution culturelle doit aller vers l'école et travailler en synergie avec elle afin d'ouvrir le monde de la culture aux plus jeunes.

➤ Réapprendre à lire ;

Les notions d'enrichissement personnel, la découverte du plaisir, l'expérimentation de l'évasion par le livre, la diversité et la multiplicité des joies que procure la lecture sont des messages positifs. Le MR proposent donc la création « d'espaces de lecture » dans chaque établissement scolaire, l'approvisionnement régulier de ces coins lecture en littérature adaptée et la généralisation des bibliothèques scolaires. Parallèlement, le lien entre l'école et les bibliothèques publiques doit être systématisé.

➤ Création d'un Pass jeune ;

Les réductions tarifaires en faveur des jeunes doivent être renforcées et systématisées autant pour les places vendues à l'unité que pour les abonnements. En matière de culture, le « mercredi jeunes » doit être instauré afin de permettre aux élèves d'assister à des spectacles pour un prix modique (par exemple cinq EUR). C'est clair ! Mais nous voulons aller plus loin.

Au niveau européen, il existe le système Euro<26 adopté par 35 pays. Il s'agit d'un passeport pour de nombreuses activités : la culture, la mobilité, etc. De plus, elle offre de nombreux avantages aux jeunes de moins de 26 ans et cela à travers toute l'Europe.

La Communauté française ne participe pas pour l'instant à cette initiative. Pour remédier à cette situation, le MR propose la création d'un Pass jeune en Communauté française qui s'inscrirait dans le cadre de l'opération Euro<26. Ce Pass permettrait aux jeunes wallons et Bruxellois de profiter de certains avantages en Belgique comme dans toute l'Europe avec pour unique condition : avoir moins de 26 ans !

☞ **BOUGER**

Et puis être jeune, c'est aussi avoir une vie sociale. Si le sport et la culture peuvent favoriser les échanges, rien de tel qu'une bande de potes et des sorties pour s'épanouir.

Mais pour faire tout ça, il faut d'abord pouvoir bouger. Or les jeunes n'ont pas les ressources pour se déplacer de façon autonome. Heureusement des solutions existent.

D'abord, quand on n'a pas l'âge du permis ou pas de voiture, les transports en commun doivent être un moyen rapide, pratique et économique de se déplacer.

Pourquoi est-ce que l'offre n'est pas plus adaptée aux besoins en dehors des heures de pointes?

Une politique cohérente doit être menée par les sociétés de transports publics. D'abord l'accessibilité au réseau doit être la plus aisée pour tous, habitants en dehors des zones urbaines et personnes à mobilité réduite. Ensuite, les horaires doivent être adaptés à la demande notamment le week-end et en soirée pour les jeunes. Enfin il faut aussi veiller à une plus grande complémentarité des différents modes de déplacement.

Lorsque l'offre est vraiment insuffisante, elle est palliée dans certaines communes par un système de taxis social. Pourquoi pas de telles initiatives au niveau des déplacements jeunes ? Un bus des sports pour atteindre les infrastructures sportives a déjà été proposé par le MR. Une concertation avec les communes pourrait dégager les éventuels autres besoins.

Mais rien ne sert de se leurrer, la voiture reste le moyen de transport le plus attractif, au niveau du confort et de la liberté de mouvement.

Seulement voilà...cette liberté est semée d'embûches.

Pourquoi le permis de conduire coûte-t-il aussi cher ?

Peut-être faudrait-il revoir notre système de formation.

D'abord parce qu'il coûte, en effet, horriblement cher. Ensuite parce que le permis de conduire y est plus présenté comme l'objectif à atteindre que comme le résultat d'un apprentissage sérieux.

Une concertation avec le milieu des écoles s'impose afin d'offrir une formation de qualité à un prix raisonnable.

Par ailleurs, nous considérons que l'apprentissage de la conduite et du respect du code de la route doivent s'inscrire dans le long terme. Lorsqu'un automobiliste grille un feu rouge, ce n'est pas parce qu'il ne connaît pas la règle mais parce qu'il décide délibérément de passer outre. L'école peut jouer là un rôle de sensibilisation et de responsabilisation des jeunes vis-à-vis de la sécurité routière.

Va-t-on supprimer la filière libre ?

Si son existence est de plus en plus considérée comme une exception au niveau européen, au MR, nous plaçons néanmoins pour son maintien. En effet, elle constitue une formation plus accessible financièrement.

Mais la filière libre donne aussi, bien souvent, de meilleurs résultats car elle s'inscrit dans la durée et le jeune est constamment sous la houlette d'un conducteur expérimenté qui peut lui prodiguer des conseils.

Pourquoi les primes d'assurances pour une voiture, une moto ou une mobylette sont-elles aussi chères pour les jeunes ?

Les 18-24 ans sont malheureusement nombreux parmi les accidentés de la route. Et les trois nuits du week-end, c'est encore pire : les 18-24 ans représentent 35 % des conducteurs impliqués dans un accident grave. Une donnée qu'utilisent allègrement les assureurs pour adapter leurs primes en fonction du danger que les jeunes représentent et au détriment de la solidarité entre assurés.

C'est pourquoi il est très difficile à l'heure actuelle pour un jeune de souscrire une couverture à un prix abordable alors que justement il dispose souvent de moins de moyens. D'autant plus que cette assurance est obligatoire en vertu de la loi. Or la situation actuelle incite les jeunes conducteurs à rouler sans assurance ou sans couverture correcte.

Nous demandons que les jeunes ne soient plus constamment stigmatisés et que des solutions non contraignantes soient trouvées en accord avec les assureurs pour plafonner les primes à des montants abordables.

Comment faire alors ?

Dans la pratique, le problème de l'assurance est souvent contourné en contractant une assurance automobile au nom de l'un des parents.

La prime est alors beaucoup moins élevée. Mais il s'agit ni plus ni moins d'une fraude qui peut avoir de graves conséquences financières pour les parents si l'assureur s'en rend compte.

Le gouvernement actuel a franchi un premier pas en incitant les compagnies d'assurances à adapter leurs tarifs aux budgets des jeunes conducteurs.

Les assureurs proposeront, à partir du 1er mars 2004, aux conducteurs de moins de 26 ans un contrat RC Auto à des conditions beaucoup plus avantageuses qu'actuellement. La formule a été baptisée 29/29 : le jeune se verra proposer la prime qu'aurait payé une personne de 29 ans de profil identique, augmentée de 29 %. Par rapport aux tarifs pratiqués aujourd'hui, la diminution est substantielle : de 30 % à 50 %.

Les conditions pour pouvoir y souscrire sont cependant assez strictes. Il faut être débutant (disposer d'un permis de conduire depuis moins de trois ans), ne pas avoir causé plus d'un accident en tort (ou aucun s'il s'est accompagné de circonstances aggravantes) et ne pas posséder un véhicule de plus de 60 kw et le réserver à un usage privé (sauf trajet vers le lieu de travail). Jusqu'ici, tout va bien et de nombreux jeunes s'y retrouveront.

En revanche, deux autres conditions seront plus difficiles à respecter : le jeune ne peut pas conduire les veilles de congés (vendredi, samedi et jours fériés) de minuit à 7 heures du matin et il ne pourra jamais transporter plus de deux passagers.

Et il ne s'agit pas que de sortir en boîte mais, par exemple de se rendre à la dernière séance de cinéma, à un souper entre copains, un concert, un match de foot, etc.

Il importera au cours de la prochaine législature d'évaluer ce nouveau système afin de vérifier s'il correspond aux besoins des jeunes.

Quoi qu'il en soit, le Mouvement Réformateur se dit favorable à tout système qui permettra de réduire les coûts d'assurances. Par exemple pour les conducteurs (jeunes ou moins jeunes) qui accepteront de suivre une formation spécifiquement liées à la sécurité : aquaplaning, conduite adaptée par temps de neige ou de pluie, de nuit, etc.

Certaines compagnies pratiquent déjà des montants réduits si le jeune accepte de suivre un stage de maîtrise automobile. Or ce sont souvent des structures indépendantes des auto-écoles qui organisent ces formations.

Pourquoi suis-je plus susceptible que mes parents de me faire contrôler?

Nous pensons que pour diminuer le nombre de victimes de la route et, accessoirement, infléchir la position des assureurs, il faut veiller à diminuer les accidents dans la tranche d'âge de 18 à 24 ans. Cela passe par la prévention et la répression.

C'est facile de pointer les jeunes du doigt mais peut-être faudrait-il se pencher sur les causes et chercher des solutions à cet état de fait. Et oui, la vitesse, la conduite sous influence et l'inexpérience jouent.

C'est pourquoi il faut encourager la prévention des risques via des campagnes adaptées aux jeunes. Ceux-ci sont demandeurs de campagnes chocs dans lesquelles ils peuvent retrouver certains de leurs comportements avec des images et des chiffres qui sensibilisent réellement aux dangers de la vitesse, de la conduite sous influence, etc.

Cela implique aussi une répression accrue. Lorsque les limitations de vitesse sont fonction des réels dangers liés à l'état ou au tracé des routes, aux conditions météo, etc. elles doivent être respectées et toute infraction punie.

Pareil pour la conduite sous influence, si tout le monde a bien intégré l'utilité du Bob, certains s'exposent encore à des risques inconsidérés. A cause d'idées reçues sur leur résistance, l'effet de l'alcool ou autres drogues sur leurs réflexes ou parce que « ça n'arrive qu'aux autres ». Là aussi il faut intensifier les contrôles car ces jeunes constituent des dangers pour eux-mêmes et pour les autres. Notamment le week-end, sur les trajets de retour des discothèques ou d'événements ponctuels destinés aux jeunes.

Propositions concrètes mobilité :

- Des transports pour le plus grand nombre ;

Assurer l'accès aux transports au commun au plus grand nombre. En tenant compte dans les infrastructures des personnes à mobilité réduite, des vélos, des poussettes, etc. ainsi qu'en proposant un service de qualité au niveau de la couverture, des horaires, de la ponctualité pour un prix raisonnable.

Il existe, au niveau communal, le Plan Communal de Mobilité qui constitue un important instrument en matière de gestion de la mobilité.

Le MR encourage dans ce cadre la concertation entre les différents intervenants concernés par la mobilité afin de trouver les meilleures solutions pour le plus grand nombre de besoins. Les communes rurales peuvent prévoir une coordination de leurs moyens entre elles ou avec les agglomérations proches.

Le MR a, par ailleurs, déjà développé l'idée d'un système de « bus à la demande » qui permet d'adapter au quotidien les trajets des bus en fonction des souhaits exprimés par les usagers via le téléphone ou internet.

- Surtout les nuits de week-end ;

Les lieux de fêtes et de rencontres entre jeunes doivent être accessibles. Il faut prévoir des moyens de transport vers ces endroits la nuit aussi. Pourquoi ne pas prévoir dans les grandes agglomérations un bus spécifique les nuits de week-end ainsi que la STIB le prévoit à Bruxelles avec le N 71 ?

Les communes rurales pourraient ici aussi envisager une collaboration. Le recours au taxi doit également être encouragé. Le prix peut cependant constituer un frein. C'est pourquoi le MR encourage les initiatives de taxis sociaux lancées par certaines communes ou encore les « chèques taxi » permettant de diminuer le coût de la course. Il convient d'examiner comment mettre ces services à la portée des jeunes particulièrement les nuits de week-end.

- Rouler pas cher ;

Les assureurs doivent revoir les primes pour les jeunes à la baisse. Un accord est déjà intervenu entre le Gouvernement et les assurances. Il comprend une série de conditions pour la diminution de la prime. Il conviendra d'évaluer leur application en pratique et, éventuellement, d'engager un dialogue avec les compagnies d'assurances pour adapter le système existant à la réalité de terrain.

- Mais surtout rouler bien ;

Il faut entamer une concertation avec les Auto-écoles pour voir comment améliorer la formation et ce à un prix abordable. Le test de maîtrise automobile suggéré par les assurances pourrait devenir une étape de l'examen pratique.

- Ni Fangio, ni poivrot !

En matière de sécurité routière, le MR privilégie l'amélioration de la formation de la conduite couplée à une sensibilisation adéquate à la répression pure et dure. Néanmoins, puisque certains conducteurs, dont des jeunes, s'obstinent à avoir des comportements dangereux pour eux et pour les autres, il convient d'appliquer alors des mesures de répression.

☞ **VIVRE ENSEMBLE**

Via l'école, leurs activités sportives, culturelles ou encore leurs sorties, les jeunes font de nombreuses rencontres. Il existe d'autres structures organisées permettant aux jeunes de vivre en communauté et de construire un projet ensemble. Ce sont les organisations de jeunesse notamment les mouvements tels que guides, patros et scouts.

Qu'est-ce qu'une organisation de jeunesse (OJ) ?

Il s'agit d'une association de jeunes qui décident d'œuvrer ensemble à la réalisation d'un objectif commun. Cela peut aller de l'animation des plus jeunes à la concrétisation d'un projet à l'étranger en passant par l'organisation d'un événement dans sa commune, etc.

Avant tout, cela permet à des jeunes de se retrouver entre eux, de se prendre en main et de faire une série d'activités de façon autonome c'est-à-dire sans les parents. Un mouvement de jeunesse c'est par essence « par les jeunes pour les jeunes ».

Mais ce n'est pas pour ça qu'il n'y a pas de règles ! En tant qu'animés, le jeune est pris en charge par d'autres jeunes qui doivent assurer les parents que leurs enfants sont entre de bonnes mains. Et puis, à chaque étape de sa vie dans le mouvement, le jeune a l'occasion d'être confronté à de multiples responsabilités selon son âge et ses compétences.

Les animateurs doivent veiller à la sécurité, à l'épanouissement du jeune mais ils ont aussi un rôle éducatif à jouer. D'une part, ils servent souvent d'exemples aux plus jeunes. D'autre part, les mouvements de jeunesse sont un lieu d'apprentissage informel car plutôt que d'apprendre à partir de manuels comme à l'école, les jeunes font leurs propres expériences sur le terrain.

Et vu la nature participative des activités, ils s'engagent activement et prennent des responsabilités dans le processus de leur propre apprentissage.

Par ailleurs, ces organisations reposent sur le bénévolat et sont donc accessibles à tous peu importe le milieu social. Elles fonctionnent comme une mini-société dans laquelle les jeunes font aussi l'apprentissage de la vie en groupe, du travail d'équipe, de la prise d'initiative, de la flexibilité, etc.

Au MR, nous sommes favorables à toute forme d'association de jeunes qui portent un projet commun. Et s'il faut éviter de trop les encadrer pour ne pas mettre à mal l'essence même de leur fonctionnement, nous pensons néanmoins qu'il faut soutenir la vie associative et lui donner les moyens de se développer via une meilleure reconnaissance, la création de synergies entre les OJ existantes et les nouvelles initiatives ainsi qu'au niveau de la mise à disposition d'infrastructures.

Propositions concrètes :

- Mettre à la disposition des jeunes un matériel adapté à leurs activités ;

En assurant la salubrité et la conformité des infrastructures mise à leur disposition, en encourageant la mise à disposition de locaux ou terrains des établissements scolaires aux organisations de jeunesse en période de congés ainsi qu'en offrant un service de prêt de matériel (par exemple de camping) de qualité.

- Créer des synergies entre les OJ en place et les nouvelles initiatives ;

Lorsque des jeunes se rassemblent au niveau local ou via leur école pour porter un projet ensemble, ils n'ont souvent que très peu d'expériences et ne savent pas trop comment mener leur barque. Les OJ existantes pourraient leur apporter un précieux éclairage et un soutien administratif voire logistique pour la concrétisation de leurs objectifs.

☞ FAIRE LA FÊTE

Une fois arrivé sur le lieu de la fête, toute une série de comportements posent questions. Et parfois plus auprès des adultes que des jeunes.

Sans dramatiser, il y a plein de jeunes qui savent faire la part des choses, il y en a malheureusement aussi qui ne se rendent pas compte des risques auxquels ils s'exposent. Par exemple, lorsqu'on sait qu'à 11 ans, un Belge sur dix a déjà consommé de l'alcool ou du tabac, il y a de quoi s'interroger.

D'autant plus que, classiquement, l'essai de départ se transforme au fil du temps en consommation régulière : au vin et à la bière succèdent les boissons énergisantes, apéritifs et cocktails.

L'alcool et les cigarettes, c'est considéré comme des drogues ?

Si on prend comme définition de drogue, tout produit qui modifie l'humeur, la pensée, les sensations et le comportement alors certains médicaments, le tabac et l'alcool peuvent être considérés comme tel. Et ce sont aussi celles qui sont les plus répandues.

Parmi les drogues illicites, le cannabis et ses dérivés gardent la faveur des jeunes consommateurs. Mais depuis quelques années, la cocaïne et ses dérivés se sont introduits dans les discothèques et autres lieux de ralliement des jeunes.

Pour contrer tous ces comportements dangereux pour la santé du jeune et parfois pour les autres, nous n'avons qu'un seul mot d'ordre : PREVENTION.

Pourquoi ne contrôle-t-on pas mieux l'âge des jeunes avant de leur servir de l'alcool ?

Ça n'est pas toujours facile. On le voit bien dans les bars, soirées, etc. rares sont les barmen qui contrôlent l'âge de leurs clients. Face à ce constat, on se dit qu'il faut agir sur la perception que le jeune a de l'alcool.

Certains produits ont une image branchée. Les producteurs ont bien compris qu'ils pouvaient jouer sur ce tableau-là pour attirer et fidéliser de jeunes consommateurs.

C'était comme cela avec le tabac au début. On nous a fait croire que c'était cool de fumer. Par contre on ne nous avait pas dit que ça pouvait nous tuer. Ça recommence avec l'alcool maintenant.

Il existe des produits particulièrement dangereux dans ce domaine. Par exemple, les nouveaux mélanges alcool-soda prêts à boire. Ce sont des boissons colorées présentées dans des petites bouteilles ou canettes attrayantes. On les appelle des alcopops.

Leur teneur en alcool est de 5 à 6%, mais le sucre qu'ils contiennent fait qu'on ne s'en rend pratiquement pas compte. Ces boissons sont désormais très populaires auprès des jeunes.

Ces alcopops ont une fonction de facilitateur pour la consommation d'autres boissons contenant de l'alcool. Ce constat, souligné par les jeunes eux-mêmes, doit être principalement attribué au fait qu'ils réduisent l'aversion naturelle qu'ont les plus jeunes envers l'alcool.

Il faudrait jouer sur l'image que la pub donne de ces produits. Mais aussi faire de la prévention auprès des jeunes. L'alcool cause des maladies terribles et il tue aussi.

Dépénaliser les drogues douces ne serait-ce pas la meilleure solution pour mieux les contrôler ?

Depuis peu, la consommation personnelle de cannabis n'est plus poursuivie en Belgique. Cette nouvelle réglementation n'est toutefois applicable qu'aux personnes majeures.

Les mineurs continueront à être en infraction s'ils sont trouvés en possession de cannabis de même que les majeurs qui en feront la consommation devant des jeunes de moins de 18 ans. Les coffee shops néerlandais ne peuvent vendre des produits de cannabis qu'aux personnes majeures.

Cela ne veut pas dire que l'on doit considérer cette consommation comme normale. Il faut continuer à faire de la prévention pour sensibiliser les jeunes aux dangers qu'ils encourent.

Celle-ci doit être précoce et des actions de sensibilisation doivent être systématisées dans le cadre scolaire. Il faut favoriser l'action des associations et des maisons de jeunes sur ce terrain sans négliger le rôle de la famille.

Les premières expériences de drogues sont souvent motivées par la curiosité mais aussi par le désœuvrement, le manque de confiance en soi, l'indifférence et la violence de l'entourage, ainsi que par les difficultés, les souffrances de la vie quotidienne. Elles sont également associées à un style de vie. C'est sur ces tableaux qu'il faut agir. Il convient d'orienter davantage la prévention sur les comportements à risque que sur le produit lui-même, et cela concerne aussi bien les drogues licites que les drogues illicites.

Les acteurs de la prévention sont différents de ceux du domaine de la répression et il convient de ne pas les mêler aux yeux du jeune. Le développement d'une politique efficace et cohérente en la matière permettrait d'aller vers une diminution du nombre d'usagers réguliers de drogues.

Une cellule de prévention des assuétudes et de lutte contre la violence est créée par l'ancien Ministre Pierre HAZETTE au sein de son cabinet dès 1999.

Mais quelle alternative pour les personnes dépendantes ?

Par ailleurs, d'autres font le choix de consommer certaines drogues. Comme il n'existe pas de moyen de prédire quels jeunes développeront des problèmes, il faut considérer tout usage comme dangereux.

Certains y recourent, en effet, plus régulièrement, avec comme corollaire, des problèmes physiques, émotionnels et sociaux d'intensité variable. D'autres deviendront dépendants ou destructeurs pour leur entourage pendant de nombreuses années. Enfin il y en a qui mourront précocement ou occasionneront la mort d'autres personnes.

En ce qui concerne les drogues dites douces, en recherchant des moyens pour que cette consommation soit encadrée, on peut la rendre moins nocive tout en continuant à relayer un message dissuasif.

En matière de drogues dures, une personne dépendante peut soit choisir d'essayer de s'en sortir soit continuer à se droguer. Dans ce dernier cas de figure la prévention s'inscrit dans un cadre visant à réduire les risques liés à la consommation de drogues.

Propositions concrètes drogues et alcool :

- Protéger contre la pub pour des boissons alcoolisées ;

En établissant des dispositions légales concernant la publicité pour les boissons contenant de l'alcool.

- Favoriser la pub contre ces fléaux ;

En menant des campagnes concrètes et visibles, à l'échelle de la Communauté française, de sensibilisation et de prévention de longue durée en matière d'assuétude et de dépendance. Il faut aussi donner un créneau plus large aux associations de lutte contre ces fléaux dans les médias.

- Détecter les jeunes susceptibles de succomber à la tentation des différentes drogues ;

Il convient d'orienter davantage la prévention sur les comportements à risque que sur le produit lui-même, et cela concerne aussi bien les drogues licites que les drogues illicites.

- La prévention à l'école ;

Le MR a déjà proposé l'instauration d'un cours d'éducation à la santé et à la responsabilité. Un tel cours doit permettre de sensibiliser les adolescents aux effets des drogues légales et illégales et leur donner les moyens de refuser, de défendre une position personnelle, d'apprendre à opérer des choix et évaluer les risques vis-à-vis de toutes les dépendances.

On peut aussi prévoir l'organisation de journées de prévention spécifiques avec des rencontres, témoignages dans lesquels les jeunes pourraient se retrouver.

☞ **AIMER**

Ah l'amour... c'est si beau, mais ça pose aussi une série de questions.

Le sexe est-il encore tabou ?

La sexualité appartient à la vie privée de chacun mais le jeune se retrouve souvent assez dépourvu face à ses questions. Pour pouvoir s'épanouir dans sa vie sexuelle, il a besoin d'être informé. Or il s'agit encore d'un sujet tabou dans notre société.

Le sexe, c'est quoi ? C'est tout à la fois le résultat d'une relation affective, un certain nombre de risques liés aux MST (maladies sexuellement transmissibles), le souci d'une contraception efficace et parfois l'apparition de comportements déviants.

En collaboration avec les centres PMS et les services de promotion de la santé à l'école(PSE), différentes animations sont offerts aux établissements scolaires : les centres de planning familial proposent l'éducation à la vie affective et sexuelle et conseillent en matière de contraception et de protection ; la Croix-Rouge de Belgique a organisé des rencontres avec les chefs d'établissement pour les sensibiliser au projet de « L'école en santé » qui propose une approche globale et positive de la santé : promouvoir la qualité de la vie à l'école, prévenir les problèmes de santé des jeunes et protéger la santé mentale et physique des élèves.

Le cours d'éducation à la santé et à la responsabilité peut aussi devenir le cadre de l'apprentissage sexuel du jeune adolescent. Nous pensons que le dialogue dès le début de l'adolescence peut aider à mieux gérer cette nouvelle donne.

Les jeunes sont demandeurs d'une démythification du sexe et de son corollaire. Osons briser les tabous. Et pas qu'à l'école ! Les parents, la famille sont en première ligne. Osons initier le dialogue entre enfants et parents, entre enseignants et élèves, voire même entre jeunes.

Comment gérer ses choix en matière d'homosexualité ?

Nous ne pensons pas qu'il y a une norme en matière de sexualité. Mais nous comprenons que la question de son homosexualité peut être source d'angoisse pour le jeune. C'est durant l'adolescence que se constitue l'identité sexuelle. Il arrive souvent, durant cette période, que l'on soit attiré par une personne du même sexe, sans que cela ne présage en rien de ce que sera la sexualité à l'âge adulte. Parfois, cette attirance se confirme.

C'est souvent plus compliqué à vivre, compte tenu des normes habituelles. Les choix du jeune ne lui semblent pas compatibles avec les obligations auxquelles il semble tenu. Or il ne s'agit pas d'une tare. Il faut veiller à instaurer la tolérance envers chacun dès le plus jeune âge.

Peut-on faire le point sur les moyens de contraception ?

Ça peut sembler bateau. Tout le monde sait ce qu'il y a à savoir, non ? Et bien quand on voit les chiffres, il y a matière à réflexion. Parmi les avortements chez les femmes de 15-19 ans, près de la moitié n'avait utilisé aucun moyen de contraception, ni aucune protection.

Le public doit être mieux informé, d'une manière continue, quant aux moyens contraceptifs qui sont performants mais qui sont insuffisamment utilisés.

Seulement, le prix peut constituer un frein pour certaines personnes. L'accessibilité des moyens contraceptifs doit pouvoir être améliorée, spécifiquement pour les jeunes. C'est l'objectif poursuivi par le gouvernement fédéral lorsqu'il propose un « chèque contraception » Le chèque leur permettra d'obtenir une remise de 3 euros par mois sur leurs contraceptifs achetés en pharmacie.

Par ailleurs, les jeunes peuvent trouver toute l'info nécessaire dans les plannings familiaux. En plus, ils proposent un service de consultations médicales, psychologiques, sociales, conjugales et juridiques. Ce qui permet de parler à des spécialistes sans passer par le médecin de famille et donc sans risquer que les parents s'en mêlent de trop. Même si nous sommes plutôt favorable au dialogue en famille.

Et pour les MST ?

Même constat que ci-dessus. Beaucoup manquent de la connaissance de base en la matière. Et même lorsqu'ils sont bien informés sur les MST, les jeunes peuvent faire la sourde oreille quand on leur conseille de réduire leurs comportements à risque. Souvent parce qu'ils se croient à l'abri d'une infection. Par exemple, le fait de bien connaître son partenaire sexuel amène les jeunes à penser que les risques sont moindres.

Il faut donc se concentrer sur l'information sur la sexualité ainsi que sur la prévention, les symptômes et le traitement de ces maladies.

Comment réagir aux violences sexuelles ?

Il faut rendre sa place au sexe comme acte d'amour. De plus en plus de jeunes passent à l'acte pour être dans le coup, parce que les copains l'ont fait, parce que ça fait mauvais genre de dire non, etc. Mais ce qui est vraiment condamnable, ce sont les violences sexuelles et sexistes qui se multiplient. Et s'il s'agit d'un phénomène qui ne doit pas être surévalué, on ne peut le nier non plus.

Nous pensons que la meilleure des préventions, dans ce domaine, est d'apprendre très tôt au jeune à dire « non ! ». Il doit savoir que son corps, et son sexe, lui appartiennent. Et que personne, n'a le droit d'en disposer. Par ailleurs, les violences sexuelles qui sont le fait d'adolescents, le plus souvent à l'encontre des jeunes filles, ce qui rend leur approche indissociable d'une réflexion sur l'égalité hommes/femmes dans le cadre général de la société.

Chacun a le droit à la sexualité qui l'épanouit pour autant qu'il ne porte pas préjudice à l'intégrité physique et morale des autres.

Propositions concrètes sexualité :

- Informer à l'école ;

Donner une information adaptée et accessible aux jeunes, davantage de communication : pas besoin d'être médecin spécialisé pour parler de la pilule ou du sida, juriste pour parler de la violence, etc. Cela peut se faire par le biais du cours d'éducation à la santé et à la responsabilité ou via des animations spécifiques.

- Informer en dehors de l'école, les parents aussi ;

Il faut prévoir de vastes campagnes d'information et de prévention, axées sur toute la population, de façon à pouvoir débattre librement du sujet et à supprimer les tabous et les mythes qui l'entourent.

- Toujours plus en matière de contraception et MST ;

Il faut assurer l'information sur le chèque-contraception. Mais comme celui-ci ne vaut que pour les jeunes filles de 15 à 20 ans, il convient d'encourager d'autres initiatives telles que la distribution de préservatifs dans les endroits «jeunes », une intervention accrue de la Mutuelle dans le remboursement de la pilule, etc. Les médecins, pharmaciens et mutuelles doivent aussi être associés à la prévention et au dialogue avec les jeunes.

☞ ET SURTOUT S'AIMER

Ce n'est pas tous les jours facile d'être jeune. Certains le vivent très mal. Mais ceux-là on les entend moins parce que c'est le propre du mal-être que de se renfermer sur soi-même, petit à petit.

Déprimé, découragé, mal dans sa peau, ... On ne peut pas être toujours au mieux de sa forme. Tout le monde passe par des hauts et des bas, c'est normal. Il ne faut pas avoir honte d'être au creux de la vague. On a tous le droit de ne pas aller bien, de douter de soi, de se décourager.

Une énorme pression pèse sur nos jeunes. On les bombarde d'idéaux auxquels ils doivent correspondre, d'objectifs qu'ils doivent atteindre, de produits qu'ils doivent consommer, de choses qu'il convient de penser, etc. Et en même temps, quels exemples leur donne-t-on ? Il y a de quoi se sentir dépassé et déboussolé.

Les coups de cafard, les défaillances ont leur rôle à jouer, ils apprennent à mieux se connaître, à prendre du recul, et à se forger des expériences. Dans ces moments là il est préférable de ne pas enfermer sa souffrance en soi, d'essayer d'en parler. A ses proches ou à des structures qui sont là pour ça.

La prise de drogue ou des comportements violents envers les autres ou soi-même peuvent être le corollaire d'un mal-être omniprésent chez les jeunes. Quand on sait que le suicide représente la deuxième cause de décès chez les jeunes de 15 à 25 ans, il faut agir.

Il est possible de travailler sur les facteurs qui augmentent le risque de suicide (dépression et toxicomanie notamment, mais aussi le stress) mais aussi sur les facteurs qui diminuent le risque (en n'oubliant pas qu'en matière de suicide, la prédiction est quasi-impossible).

Tout ce qu'on a développé jusqu'ici insiste sur l'importance de l'épanouissement de soi. Pour nous, avoir confiance en soi, trouver sa place au niveau scolaire ou au boulot, un bon entourage familial, une bonne intégration sociale et d'autres facteurs culturels comme l'adoption de valeurs permettant de donner un sens à la vie, permettent de se protéger contre ce mal-être.

Propositions concrètes mal-être :

- Prévenir peut guérir ;

A l'instar de ce qui a été réalisé en Province de Liège, en matière de prévention du suicide, de mettre sur pied, partout en Wallonie et à Bruxelles, des campagnes d'information pour lutter contre le mal-être en général. Il s'agirait notamment d'éditer et de distribuer à toute la population un dépliant sensibilisant à ce problème qui touche particulièrement les jeunes. Mais dialoguer, c'est encore la meilleure solution pour éviter la fuite en avant. Quelque chose ne va pas. Il faut parler ! Pour cela il faudrait créer une cellule d'animateurs qui stimulent la prise de parole et l'action des jeunes par rapport aux problèmes qui les préoccupent. Via des animations, ils (ré-)éveilleraient les jeunes à la vie en faisant appel à leur créativité à leur engagement dans la vie sociale.

Dans le but de repérer les jeunes en détresse, il est important de proposer une formation aux professionnels médicaux, sociaux et éducatifs (médecins, infirmières, éducateurs, assistants sociaux, enseignants...). Cela leur permettrait de renforcer leur compétence d'écoute, de vigilance et d'orientation face aux situations à risque.

- Tous partenaires dans la lutte contre le suicide.

On pourrait développer des projets de partenariat entre les écoles, PMS, Planning familiaux, Centre hospitalier et toutes les structures existantes en matière de prévention du suicide et y associer les jeunes. Car finalement s'ils ne sont pas directement concernés, ils sont en première ligne pour voir quand ça ne va pas chez un de leurs potes.

- Un interlocuteur accessible ;

Afin d'éviter qu'un jeune ne s'enferme dans sa bulle, des centres d'accueil et d'écoute existent déjà mais il faudrait les mettre en réseaux pour offrir un service complet au jeune. Et par exemple diffuser un seul numéro d'appel, facile à retenir et vert, ça va de soi.

- Lorsque le jeune est passé à l'acte ;

Il est important de ne pas négliger ceux qui ont réussi à surmonter l'épreuve d'un suicide. Les structures existantes doivent prévenir la récurrence par des interventions auprès de la personne ayant commis un geste suicidaire. Elles doivent aussi assurer un soutien aux proches et aux familles endeuillées.

ET LE RESTE DU MONDE ?

Quand on commence à s'intéresser au monde autour de soi, le monde au sens large, on se sent parfois un peu perdu. Surtout quand on vit sur un confetti comme la Belgique à l'échelle de la planète, c'est un peu flou tout cela.

Est-ce que la participation de la Belgique aux sommets internationaux est utile ?

La Belgique est un petit pays, mais son influence internationale est supérieure à ses dimensions géographiques. Elle participe, en effet, à de nombreuses alliances (Benelux, Otan, UE, etc.). Et l'action de notre ancien Ministre des Affaires étrangères et actuel Commissaire européen, Louis MICHEL, a rendu à la Belgique la place qu'elle mérite sur la scène internationale.

Nous sommes parmi les membres fondateurs de l'Union européenne. A la base, il s'agissait pour quelques pays européens de s'unir pour être plus forts économiquement. Au fur et à mesure, l'Union s'est agrandie et ses objectifs aussi. Aujourd'hui, l'Europe se veut un partenaire crédible sur la scène internationale. Face aux nouveaux défis qui se posent à elle, l'Europe doit développer de plus en plus de politiques communes, notamment en matière environnementale, culturelle, de justice et de défense.

Concrètement, l'Europe m'apporte quoi ?

L'Union européenne est le résultat des efforts menés depuis 1950 par un certain nombre de pays et d'hommes politiques motivés. C'est à la sortie de la Seconde Guerre mondiale qu'est apparu le concept d'une communauté de pays unis dans la paix pour éviter une nouvelle hécatombe.

Principalement économique au départ, la Communauté européenne a cherché à approfondir ses domaines d'intervention, notamment au niveau social, régional et environnemental. C'est au début des années 1990, lors du Conseil de Maastricht qu'a abouti le Traité du même nom. Les Etats membres se sont engagés vers un approfondissement de leur Union européenne.

Concrètement, l'Union européenne élabore une série de règles qui s'appliquent directement aux citoyens européens et crée des droits spécifiques pour eux. Elle intervient dans des matières où une action commune se révèle être plus efficace que celle des pays agissant chacun dans son coin.

Dans ta vie quotidienne, ça implique que tu peux librement bouger n'importe où sur le territoire européen pour aller visiter, étudier, travailler ou t'installer dans 15 et bientôt 25 pays. Tout ça sans changer de monnaie grâce à l'Euro.

Le chantier en matière d'accueil, de contrôle et de sécurité avec la disparition des douanes, d'harmonisation des lois, d'uniformisation économique et monétaire, est colossal.

Si l'Union européenne n'arrête pas de s'élargir, comment construire une identité commune ?

La richesse de l'Union européenne repose justement sur ses multiples facettes. Nous ne voulons pas d'une société aseptisée. Nous sommes au contraire pour la coexistence des peuples dans leurs différences.

La cohésion entre les peuples européens nous semble être une garantie de paix et de sécurité. Une Europe élargie est un gage de stabilité pour nos régions. Elle offre aussi une perspective d'avenir aux pays d'Europe centrale et orientale qui ont connu un passé douloureux quand on repense au Communisme, au mur de Berlin ou plus récemment à la guerre des Balkans.

Mais pour garantir ce sentiment d'appartenance européenne, il est important que l'Union européenne touche plus les gens. Elle doit donc être plus proche du citoyen. Beaucoup de gens s'en désintéressent parce qu'ils ne comprennent pas cette structure, ni son utilité.

Le 29 octobre 2004, le traité sur la Constitution européenne a été signé par les chefs d'Etat et de gouvernement européens. Il deviendra effectif s'il est ratifié par les 25 Etats membres de l'Union, soit par référendum soit par vote du Parlement. Cette procédure devrait durer environ deux ans. En Belgique, la population sera consultée avant la ratification par le Parlement.

Pourquoi ne crée-t-on pas une langue européenne commune ?

Il faut favoriser l'apprentissage d'autres langues européennes que le français dès le plus jeune âge. Selon la Commission de l'Union européenne, tout citoyen devrait avoir des compétences de communication en deux langues modernes au moins autres que sa langue maternelle.

Pierre HAZETTE, a initié un décret favorisant l'apprentissage des langues en immersion à l'école. Les nouveaux programmes en langues sont axés prioritairement sur la communication orale et la promotion des échanges linguistiques. Notons que les professeurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour adapter leurs méthodes aux exigences nouvelles.

En outre, la mobilité des jeunes est de plus en plus répandue. Pour les étudiants et les jeunes en formation, une série de programmes européens (financés par l'UE) ont été mis en place pour favoriser leur séjour dans un autre pays de l'Union. En dehors de l'apprentissage de la langue, cela constitue aussi une super expérience de vie. Et puis ça permet d'appréhender d'autres coutumes et traditions chez nos concitoyens européens.

Par ailleurs, en 1999, 29 pays européens se sont engagés à réformer leur enseignement supérieur afin d'aboutir à un système harmonisé, seule manière de favoriser la mobilité des étudiants. C'est ce qu'on appelle la Déclaration de Bologne.

Tout comme pour l'accès aux études supérieures, la mobilité ne doit pas être réservée à quelques uns. Le MR propose d'augmenter les montants des bourses au niveau de la Communauté française mais également d'intervenir auprès de l'Union européenne pour que les bourses Erasmus soient revues à la hausse.

De plus, le MR est favorable au développement de programmes européens complémentaires à ceux existants actuellement qui seraient destinés aux jeunes à la sortie de leurs études ainsi qu'à ceux qui ne suivent pas un parcours académique supérieur.

Propositions concrètes :

- Petit mais costaud ;

La Belgique s'est clairement posée en acteur crédible des relations internationales. Il faut œuvrer à maintenir sa position respectable et respectée sur la scène internationale.

- Faciliter l'Union européenne ;

Le MR oeuvrera auprès de ses partenaires européens à plus de transparence. Il faut simplifier son système institutionnel et doter l'Europe d'une véritable constitution.

- Hablas español ?

L'apprentissage des langues est essentiel alors il faut le promouvoir en motivant les jeunes. Au sein de l'enseignement secondaire et en partenariat entre plusieurs établissements scolaires européens, un programme de cours d'été pourrait être mis en place. Par exemple, deux semaines à l'étranger où des cours seraient donnés le matin et des activités sportives et culturelles auraient lieu l'après-midi.

Afin de motiver l'étudiant, il se verrait attribué un brevet d'acquisition d'une certaine maîtrise de la langue européenne. Ce brevet serait valorisé lors de ses études supérieures et reconnu à travers d'Union Européenne.

- Mettre la mobilité à la portée de tous ;

Les programmes financés par l'UE doivent être connus des étudiants et accessibles au plus grand nombre. Par ailleurs, il convient d'élargir la possibilité de séjours à l'étranger dans le cadre de programmes européens aux jeunes qui ne poursuivent pas d'études supérieures.